



Bon cadeau pour la Retraite :

Le cadeau de Noël du gouvernement aux salariés

A conserver précieusement !

L'âge pivot : quelques explications

L'âge pivot à 64 ans, c'est l'âge de départ à la retraite sans pénalité pour ceux qui veulent partir à la retraite à partir de 2027 (c'est à dire dans 8 ans). Pour les autres, cet âge pivot à vocation à augmenter. Dans les simulations du rapport DELEVOYE, l'âge pivot de départ à la retraite était de :

- 65 ans et 6 mois pour la génération 80
- 66 ans et 3 mois pour la génération 90 ;
- ...

Le rapport DELEVOYE ne laisse aucun doute sur cette question. Extrait :
« L'âge du taux plein sera un levier de pilotage du système de retraite. Son évolution devra tenir compte de l'évolution de l'espérance de vie au fil des générations. »

Cet âge avancera plus ou moins rapidement, voire stagnera si l'espérance de vie cesse de progresser.

Réforme des retraites : Et si la solution était la hausse des salaires ?

D'après les calculs du COR, il serait possible d'atteindre l'équilibre à l'horizon 2025 avec une hausse des cotisations de la part salariale comprise entre 0,7 et 1,5 point, selon les projections économiques envisagées. "Un équilibre atteint sans toucher à aucun autre levier pour rétablir l'équilibre, ni l'âge ou autre".

Conséquence plus surprenante d'après les conclusions du Conseil, la hausse des cotisations n'affecterait pas la hausse moyenne des salaires des Français, et ce quelles que soient les projections économiques envisagées. Cela représenterait une hausse comprise +5,4% et +6,6% du salaire moyen entre 2018 et 2025.

Réforme des retraites : le simulateur officiel est arrivé ! (ou plutôt le dissimulateur...)

Éléments d'analyse par le collectif Nos retraites, 19/12/2019

1) Un "simulateur" trompeur calibré pour présenter une face avantageuse du projet de réforme

- Les cas présentés ont été soigneusement sélectionnés pour des comparaisons avantageuses.

- **Un exemple** : tous ces cas-types commencent leur carrière à 22 ans. Aide-soignante ou prof certifié, salarié au SMIC ou développeuse web, sans distinction, en dépit de toute logique. Bien sûr, c'est fait exprès : 22 ans, c'est l'âge pour lequel, pour une carrière complète, le taux plein (système actuel) serait atteint à l'âge pivot (système à points). **Ce choix permet d'invisibiliser le fait que toutes les personnes ayant commencé à travailler avant 22 ans seront (très) pénalisées par la réforme.**

2) Un oubli mensonger : les personnes partant avant 1975 seront bien concernées par la réforme

- Un site internet associé au simulateur vous propose de vous dire si vous êtes concerné.e ou non par la réforme. Problème : il est mensonger.

Ce site affirme notamment sans fard qu'avant 1975 "votre retraite sera intégralement calculée selon les règles du système actuel", ce qui est faux. L'objectif d'économies immédiates réaffirmé en permanence par le gouvernement n'a jamais été abandonné : les règles du système actuel seraient donc modifiées.

- Seulement tout en bas de la page il est fait mention d'un âge d'équilibre à 64 ans, sans préciser que cela implique une baisse significative des pensions (jusqu'à 10% des droits à liquidation - 5% par année de départ avant 64 ans). En tout état de cause, que les économies prennent la forme d'un âge pivot, de hausse de durée d'assurance ou autre, les personnes proches de la retraite seront les premières touchées par ces économies.

3) Un rideau de fumée sur les vraies conséquences : le niveau des pensions va diminuer

- Mais surtout il manque beaucoup d'éléments pour que ces simulations soient réellement significatives. En tout particulier, le dossier gomme soigneusement toute référence au taux de remplacement (du dernier salaire par la retraite - soit le rapport pension / dernier salaire), voire efface tout à fait la dernière rémunération, dans le cas des fonctionnaires, rendant cette reconstitution impossible.

- Or afficher des montants en euros, dans 40 ans, n'a aucune signification. Les données du gouvernement ne permettent pas, en l'état, de calculer ce que la retraite représenterait en maintien ou en chute de niveau de vie à la retraite. Ce n'est pas un oubli : Occulter ces chiffres revient donc à jeter un voile délibéré sur ces conséquences du projet de réforme des retraites en cours.

